

**Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Yvan Gremion intitulée  
« Température et ventilation dans la nouvelle salle Gym des Perrerets »**

- Le président passe la parole à M. Yvan Gremion pour le développement de son interpellation.
- Le président demande à la Municipalité si elle souhaite répondre séance tenante.
- Mme Jeannette Weber : déclare que la réponse que la Municipalité peut apporter à cette interpellation est la suivante.

La nouvelle salle de gymnastique est effectivement utilisée depuis 2021. Elle répond à la norme VD3 et, conformément aux standards bâtiments 2019, elle n'est pas climatisée mais équipée d'un système de ventilation mécanique piloté par une régulation. Cette dernière doit permettre un apport d'air extérieur plus frais la nuit. Les fenêtres implantées sur la façade sud-ouest ont pour fonction principale l'apport de lumière naturelle. Elles n'ont pas pour but de ventiler la salle naturellement. Elles sont équipées de poignées pour permettre leur nettoyage côté extérieur. Dès 2022, les problèmes de surchauffe ont été signalés et le Service des bâtiments et de l'urbanisme s'est mis en rapport avec l'architecte, le bureau d'ingénieurs et les entreprises ayant réalisé les travaux. Les investigations suivantes ont alors été lancées : contrôle de l'installation de ventilation dans son ensemble, contrôle des paramètres de fonctionnement de régulation, pose d'enregistreurs de température dans la salle, contrôle des débits d'air de jour et de nuit. Ces recherches ont permis d'identifier plusieurs problèmes. Tout d'abord, un clapet défectueux entravait le circuit de renouvellement d'air neuf. Ce clapet a donc été changé. Ensuite, les débits d'air de jour et de nuit n'étaient pas assez importants par rapport au volume de la salle. Ces débits ont été augmentés. Enfin, la programmation des heures de fonctionnement du système entre grande et petite vitesse n'était pas correcte et les heures de fonctionnement en grande vitesse ont été augmentées. Ces dysfonctionnements ont ainsi été corrigés les uns après les autres et, depuis octobre dernier, les utilisateurs de la salle n'ont plus signalé de problème. Une nouvelle campagne d'enregistrement des températures va être lancée en début d'année 2024. Le but sera de valider les modifications et les réglages apportés. Dans l'intervalle, une surveillance régulière est effectuée par les concierges présents sur le site.

- Le président demande à M. Yvan Gremion s'il est satisfait de la réponse apportée séance tenante par la Municipalité.
- M. Yvan Gremion : répond que l'on peut voir qu'il y a quand-même eu pas mal de problèmes ces 2 dernières années et qu'il va falloir attendre les prochaines chaleurs pour voir si cela fonctionne. Il a encore joué dans cette salle en octobre et il lui semble qu'il faisait chaud, mais il va attendre le prochain été. Il faudra surveiller cela parce que c'est plutôt dur de faire du sport dans ces conditions. Il accepte la réponse de la Municipalité.
- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.